

DIEU
ET MON DROIT!

LE PIONNIER

POUR NOTRE FOI
ET NOS FOYERS!

(AMI DU COLON)

ORGANE D'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE ET PATRIOTIQUE

AMÉDÉE DENAULT, Directeur-Gérant.

NOMINGUE, LE 29 AVRIL 1909

VOL. III — No 213

Nos gens dans l'Ontario

UNE CONQUÊTE !

Le Progrès, de Windsor, qui semble passablement dans les secrets de l'Olympe ministériel ontarien, nous en apporte une bien bonne nouvelle. L'établissement d'une Ecole Normale bilingue, pour la formation de professeurs capables d'enseigner couramment les langues française et anglaise, dans tous les centres français de l'Ontario, serait une chose admise en principe par le cabinet Whitney, et il nous serait réservé la haute satisfaction de la voir se réaliser dès avant l'automne de l'année courante.

Puisse le confrère n'être pas trop optimiste en ses pronostics, dictés par une louable sympathie, non moins que par son désir patriotique ! Si le gouvernement Whitney se donne le crédit de cette belle réforme, il aura, certes, notablement augmenté ses titres à la confiance des Canadiens français, et prouvé qu'il est vraiment loyal, dans les avances qu'il n'a jamais manqué de leur faire. Et nos gens, dans l'Ontario, acclameront à bon droit le succès de l'une des plus vitales parmi leurs revendications.

En tous cas, voici en quels termes le confrère de Windsor nous apprend l'heureuse perspective, au cours d'un plaidoyer où il défend, contre les attaques de certain correspondant grincheux, l'honorable Dr Réaume, ministre des Travaux Publics pour l'Ontario, notre estimé compatriote et co-sociétaire en C. C. N.

Il s'agit de l'attitude prise par l'honorable M. Réaume à l'égard d'une certaine requête (pétition) signée par les Canadiens français d'Essex.

"La pétition qui a été signée, déclare le Progrès, représente au gouvernement la nécessité d'enseigner les deux langues dans nos écoles, et, que pour obtenir ce but, il faut avoir des instituteurs qualifiés pour enseigner dans ces écoles, et qu'à cette fin, nous demandons la formation d'une école normale bilingue et catholique pour la formation de ces instituteurs.

"Vous pensiez qu'il ne s'agissait que de l'établissement d'une école bilingue dans le comté d'Essex" ! Et après cela vous vous plaignez de ce que l'honorable ministre n'ait pas pris la peine de vous lire !

"Plus vieux que vous dans le métier nous avons pris la peine de nous renseigner avant d'écrire et nous savons que la pétition est depuis longtemps devant le gouvernement ; que malgré les obstacles regrettables qui surgissent d'ici même, la pétition fait son chemin ; que tous les membres du clergé canadien-français sont non-seulement unanimes en sa faveur, mais que ce sera en grande partie à eux que nous devons le succès qui, croyons-nous, couronnera les efforts faits, avant que les feuilles soient tombées, à l'automne...

"Dans le présent cas, conclut notre confrère ontarien, l'honorable ministre (M. Réaume) a fait son devoir avec un zèle qui dénote sa profonde sincérité et le gouvernement croisons-nous, est définitivement en notre faveur. L'honorable ministre devra partager avec notre clergé l'honneur de la fondation de cette école normale, qui sera un monument érigé à la préservation de cette belle langue qui rend si bien la pensée, et sait exprimer avec tant de suavité les plus douces émotions de l'âme."

Il y aurait donc tout lieu d'espérer que les négociations longues et difficiles qui ont été poursuivies vont aboutir à bon terme, et que les 250,000 Canadiens français d'Ontario vont obtenir enfin cette Ecole Normale bilingue, sérieuse et efficace, en vue de la formation de professeurs compétents pour leurs écoles bilingues, appelées à se multiplier singulièrement, à s'améliorer et à prendre de l'ampleur. Ce sera leur seconde et bien précieuse conquête, sur ce terrain "glissant" de l'éducation primaire, à la suite d'un service déjà convenable, ou à peu près, d'inspecteurs bilingues. Souhaitons qu'elle devienne le gage

d'autres triomphes, destinés à couronner et à compléter ces deux premiers, dans la même sphère : écoles primaires organisées sur un pied véritablement bilingue ; écoles académiques, ou "de continuation", dans la même note, etc.

De ce succès définitif, il n'y a pas lieu de douter, pour peu que les concours de l'honorable M. Réaume reste définitivement acquis à cette grande cause, et qu'il s'y sente appuyé, non-seulement par l'unanimité de la députation canadienne-française à la Législature de Toronto, par celle du clergé canadien-français de la province-soeur, en bloc, et de plus, par l'unanimité de ses compatriotes de la province : ceux-ci devant assurément se prononcer avec netteté, en ce sens, dans leur grand congrès national de l'été prochain...

S'ils le veulent bien, sincèrement, et qu'ils en prennent, avec énergie, les moyens, nos gens de l'Ontario, la cause française verra de beaux jours, dans la province la plus populeuse de la Confédération canadienne !

Esquisses Sociales

L'abrutissement d'une race

Nous extrayons les horreurs qu'on va lire des comptes-rendus copieux et minutieusement circonstanciés que prodiguent à leurs lecteurs nos journaux à gros tirage et à sensation "jaune". Il s'agit ici de l'enquête préliminaire dans le cas du nommé Houle, accusé du meurtre de son beau-frère, le malheureux Pelletier, de S. Etienne de Beauharnois.

Qu'on s'édifie, et que l'on médite sur les conséquences affreuses d'un pareil dévergondage de publicité, ainsi que de la mentalité barbare qui en résulte, au sein des populations que l'on repaît d'une telle littérature sanguinolente et nauséabonde.

Ceci d'abord—nous soulignons : "Tout est prêt pour cette enquête à laquelle les dames seront admises. Trente-huit chaises, sur les deux premières rangées, leur ont été spécialement réservées.

Encore, ceci : "Tout fait prévoir qu'il y aura une affluence extraordinaire. Déjà, de toutes parts, des sièges réservés sont demandés au chef Lemieux par au moins 20 dames !... On se dispute donc les places à l'avance, dans la salle de l'hôtel de ville. La détermination du chef est prise : les portes seront ouvertes à une certaine heure, et les gens âgés de pas moins de 16 ans auront accès à l'audience. Lorsque la salle sera comble les portes en seront fermées."

Et enfin, ceci : "Beauharnois, 22.—A une heure, cet après-midi, la salle du marché était complètement envahie par une foule énorme d'étrangers, venus de toutes les paroisses environnantes. Pas moins de trois cents personnes ne pourront assister à l'enquête, faute d'espace."

Voyons, n'est-ce pas démoralisant que de voir pareil spectacle de décadence, cyniquement étalé dans les "bonnes colonnes" de nos journaux populaires ? Et plus affligeant encore, plus exaspérant, de penser que cet état d'âme morbide est cultivé, développé, chez nos gens, par les indiscretions outrancières des journaux sensationnels, qui les gavent à gogo de ces horribles récits de meurtres, de chasses à l'assassin, et d'autres infamies du même goût ? Nos pauvres compatriotes, des deux sexes ! en sont rendus à la triste extrémité de rechercher, dans l'inconsciente possession d'un "siège réservé !" en Cour d'Assises, les violentes émotions qu'ils ne savent plus se contenir d'aller quérir au théâtre !...

Va-t-on laisser plus longtemps gaspiller de la sorte, au discutable profit des forts tirages et des gros sous, les énergies nationales de tout un peuple.

Au nom de l'intérêt supérieur de notre race, qu'on avachit à plaisir

et qu'on ruine sans vergogne, à ce jeu néfaste, l'heure n'a-t-elle pas sonné de réagir avec énergie contre ces déplorables excès de "jaunisme" impénitent ? Aux dirigeants consciencieux, à la presse libre, honnête et vraiment patriote de se donner le mot d'ordre : de dénoncer et de combattre sans merci les industriels en scandales, qui menacent de noyer dans un flot de boue l'avenir national et religieux du Canada français !...

La Vie Courante

NOTRE PATRIE ! Dans la troisième page du numéro de ce jour, nous reproduisons, tel que nous l'avions promis, l'extrait d'un article de M. Charles Gill du Terroir revue des jeunes littérateurs mont-réalis. Cet extrait est un hymne, de grande allure et de patriotique inspiration, aux gloires ancestrales de notre chère vieille province de Québec, "mère et maîtresse" de tous les groupes français en Amérique. Nous ne saurions, toutefois, laisser passer sans réserve la prétention émise par le poète-prosateur qu'il convient au Canadiens français de confiner, de parti-pris, la Patrie ! de leur rêves aux limites, larges pourtant de la province géographique de Québec. Pour nous, ces immensités de territoire fertile conquises par les nôtres, en vertu de leur droit d'occupants ; ces vastes champs de l'Ontario, de l'Acadie, Manitoba et même de l'extrême-Ouest, où ils se sont implantés avec la détermination d'y demeurer enracinés, en dépit de tous les orages ; ces terres qu'ils ont fécondées de leurs labeurs, ennoblies de leurs ossements, jalonnées de leurs clochers d'églises et de leurs croix des chemins ; toute cette plus grande Nouvelle France, en un mot, où s'est déversé le trop plein d'une race généreuse et prolifique ; tout cela, selon nous, c'est encore la Patrie, la patrie augmentée, mais la patrie aimée d'autant mieux, qu'elle est plus chèrement acquise ! C'est la continuation, l'expansion naturelle de la province de Québec, par la conquête morale de sa civilisation et de son influence. Il nous semblerait d'un faux patriotisme d'en faire, de cœur-joie, l'abandon.

GARE A NOUS ! — Hearst, le millionnaire-industriel-yankee en journalisme jaune, vient de râler, assure-t-on, en un seul tour de bras, au prix de \$10,000,000, toutes les forêts de Terreneuve, qu'il se propose de faire dévorer par ses nombreux journaux. La leçon est bonne à saisir, pour nos gouvernants de la province de Québec. Pour peu qu'ils continuent à leur en laisser l'avantage, comme depuis une quinzaine d'années, ces bons yankees auront tôt fait de mettre ainsi le grappin sur nos plus belles richesses forestières. Ce n'est déjà que trop bien commencé. Ne semble-t-il point que l'heure est venue de réagir sérieusement : de ne plus céder nos forêts pour une chanson, ni de permettre que la transformation de leurs produits, au lieu de s'opérer chez nous, s'en aille enrichir la main-d'oeuvre aux États-Unis ?...

PAS DE FAUSSE JOIE. — Le Soleil la Vie et toute la bande ministérielle sont dans le ravissement : le Pionnier a cru blâmer ouvertement le Nationaliste de son concours trop persistant aux entreprises de dénigrement anti-canadien de l'infécté baron de l'Épine. Les gazettes à gage du ministère cherchent à apercevoir, dans ce simple fait de loyale et fraternelle critique, les prodromes d'une scission dans les rangs de la presse démocratique libre, et elles s'en réjouissent sans vergogne, comme d'un triomphe négatif pour leur cause avariée. Calmez vos marionnettes, messieurs du grand Guignol : l'aventure n'a rien d'aussi funeste. Vous n'êtes pas habitués à cette liberté d'allures, dans votre clan d'asservis, où vous n'échangez toujours que des salamalecs mielleux, entre compères. Chez les vrais libéraux, nous avons d'autres moeurs ; nous savons nous parler vérité, sans nous en garder rançune.

SALUT AUX DÉBUTANTS ! — Deux nouveaux et tout jeunes con-

frères dans la presse canadienne-française, viennent de nous adresser leurs premiers numéros réguliers. C'est d'abord le Progrès de Morinville, Alta, puis le Franc-Parler, de Saint-Jean Qué. Cela nous console de certains effacements : ceux du Correspondant de Farnham, du Courrier de Saint-Jean, de la Nation et du Courrier de Windsor, qui ne nous viennent plus, depuis un certain temps. Le Progrès de Morinville rédigé par M. J. A. Nantel, autrefois de Saint Jérôme, neveu de l'honorable M. G. A. Nantel, et de M. Bruno Nantel, député fédéral de Terrebonne, s'annonce comme un vaillant lutteur de la cause franco-catholique dans l'Ouest canadien. Le Franc-Parler est un vigoureux organe, qui promet de bien justifier son titre. Aux deux nouveaux venus, nos vœux sympathiques de plein succès !

TRAVAIL D'ÉVOLUTION — La Société de Colonisation du Lac St. Jean qui, depuis trois ans bientôt, ne vivait plus guère que des souvenirs de son âge héroïque, a définitivement résolu de se dissoudre, *motu proprio*, et le 20 avril dernier elle exécutait son dessein. La Société Générale de Colonisation, à Montréal aura-t-elle bientôt le même courage, elle qui depuis quatre ans environ n'existe que sur le papier. Il faut avouer que ces "sociétés de colonisation", qui eurent jadis un beau rôle et firent grand bien, ont notablement dégénéré, sous l'influence débilite de la bureaucratie, et ne riment plus guère à grand chose. L'avenir de la belle cause nationale de la colonisation est aujourd'hui dans la "coopération" active de tous les intéressés. Cette vérité, la Coopérative des Colons du Nord en a fait la preuve, et la Fédération des Coopératives Paroissiales de Colonisation l'accentuera encore davantage.

UN ESSAI DE REFERENDUM. — Sur proposition, très sage, du Premier Ministre, sir Lomer Gouin, ce dont nous aimons le féliciter, et avec l'assentiment de la Législature, les contribuables de Montréal diront en septembre prochain, par un referendum spécial, s'ils désirent un Bureau de Contrôle, pour leur cité, comme Toronto et Ottawa. Il nous semble bien que cette manière d'agir est la plus logique : que le peuple soit mis à même de déclarer s'il entend, ou non, accepter ce nouveau système de gouvernement municipal. Mais on fera bien de lui laisser la liberté de définir en même temps laquelle il choisit, des nombreuses formules proposées, et de ne point l'astreindre à ratifier, par exemple, l'oligarchique commission dictatorial du Board of Trade sous peine de n'avoir pas même une Commission exécutive, subordonnée au Conseil.

PREMIER CONCILE PLÉNIER DU CANADA. — L'ouverture du concile plénier a été définitivement fixée au 17 septembre. On ne sait pas encore combien de jours il devra durer.

Le travail à faire est considérable mais il sera expédié en même temps dans sept congrégations ou comités. Ces congrégations feront rapport à une séance générale où leurs conclusions seront adoptées ou modifiées après discussion.

Les langues utilisées durant le concile seront le latin, le français et l'anglais.

Chaque archevêque sera accompagné de deux théologiens. Les évêques n'en auront qu'un. — L'Action Sociale.

Tribune de nos Lecteurs

Griefs de Colons

REVENONS-Y !

Un de mes voisins me disait, hier : Cet été je vais dans l'Aberta. Pas possible ! et pourquoi ? Il n'y a plus moyen de vivre ici, tout le bois est parti, épuisé, disparu. Tiens, tiens ! Et comment viviez-vous il y a environ huit ans ? car enfin vous, comme tout le monde, viviez ici ; avant que la rage du bois ne nous empoisonnât. Oui, c'est vrai, nous vivions dans ce temps là, et même notre vie était belle et bonne, nous faisons de la

terre neuve à qui mieux mieux. On suivait avec orgueil la croissance de nos récoltes, on prenait un soin jaloux d'avoir de bonnes vaches de beaux veaux et de gros cochons ; mais voilà, un beau jour, le panache de fumée de la grosse machine est apparu du côté de l'est. Adieu ! terre neuve !

On s'est mis aux billots, tout le monde disait maintenant il ne faut plus brûler le bois, ça paye. Vieille farce que cela ! Ça n'a payé que les marchands de bois. Nous autres colons, nous nous sommes morfondus à les enrichir, notre bois a disparu, l'argent s'est dépensé, nos prairies ont vieilli notre stock d'animaux a plutôt diminué qu'augmenté. La vie simple d'autrefois a fait place à une existence plus chère et le découragement est venu couronner ce triste tableau. Pauvre ami, puisque vous vous rendez compte où le bât vous blesse, pourquoi ne pas revenir aux anciennes traditions ? La terre, mon ami, voilà la mine à exploiter ; celle-là est sûre, elle l'a prouvée. Revenons-y. — D. FRICHON.

Une colon distingué, dont je fis la connaissance, ces jours derniers, me fit cette remarque judicieuse. L'heure est venue, semble-t-il de tendre la main au gouvernement non pas pour implorer, mais pour le guider dans la débacle inextricable de cette question si complexe qu'est la colonisation. Montrons la plaie à et suggérons la remède. Que tous les colons qui peuvent, observent et savent, n'aient pas crainte de parler, ni d'écrire. Discutons, au risque de disputer ; l'enjeu en vaut la peine. Si seulement nos députés avaient la bonne et saine idée de se renseigner à la source même des faits, mais hélas ! j'ai bien peur que tout ce bruit ne fasse pas de bien. — E. SPÉRON

Un des maux dont souffre la colonisation, est sans contredit la pénurie des écoles. Sous un climat rigoureux, surtout l'hiver, la difficulté pour les enfants de parcourir de grandes distances pour se réunir dans un même local, la pauvreté des colons pour bâtir, meubler leur école et fournir un salaire aux maîtres sont autant de causes qui expliquent et excusent jusqu'à un certain point cette lacune. Mais puisque le gouvernement trouve à propos de dépenser de si fortes sommes pour les écoles techniques, comment peut-on raisonnablement croire qu'il ne puisse diminuer les difficultés qui seront si funestes à la cause patriotique entre toutes et montrer par là le soin qu'il a de notre prospérité nationale. Et s'il ne veut ou ne peut rien faire pour nos écoles, pourquoi ne cherche-t-il pas par des moyens plus vigoureux et efficaces, à supprimer, ou amoindrir les maux incroyables dont nos enfants sont victimes par le fait des hôteliers ? Si réellement l'hôtel doit exister que ne le soumet-on à des règlements sévères et que toutes les amendes aux infractions soient appliquées au soutien de nos écoles. Sous ce double point de vue, la colonisation est sans soutien et sans défense. — PADEWISKY

Emparons-nous du sol

C'est devenu synonyme de : Décrochons la lune : au moins pour le colon. Si vous voulez des preuves vous n'aurez que l'embaras du choix, car elles abondent, chez nous dans toutes les paroisses en formation. Nous avons contre nous, en premier lieu, les concernes qui nous disent : Arrête ! c'est ma propriété, je la tiens et la garde. Les agents du gouvernement, qui nous répètent la défense d'y toucher, avec une variété de formules qui découragent les plus hardis ; le parti-pris du gouvernement, qui ne fait rien que des promesses et s'engage solennellement à ne pas tenir ; les hôtels qui imbécilli-

sent notre population ; la pénurie d'écoles, qui nous force d'élever nos enfants dans l'ignorance ; le travail des chantiers, qui est une école très sûre de la corruption et de la grossièreté, les mauvais chemins etc. Par contre, on pourra constater, non seulement la liberté à outrance dont jouissent les jobbers, pour raser la forêt, mais aussi la facilité pour un club quelconque de prendre un canton, comme l'a dit si spirituellement l'hon. J. B. Prévost ; la protection dont jouissent les spéculateurs faux colons pour se sortir toujours d'embaras quand on veut entraver leur oeuvre néfaste ; l'approbation du ministre à tout ce que font ses agents ; l'ignorance manifeste et fait de colonisation de ceux-ci et l'incompétence de ceux-là, et lorsque vous aurez constaté que je me tiens encore dans la réserve, pour ne pas vous peindre le tableau trop en noir, vous serez de mon avis, lorsque je vous dis que décrocher la lune n'est pas plus difficile que de s'emparer du sol. D. GOURTÉ.

Une Idee feconde

Commentant les déclarations, déjà rapportées par nous, de M. Johnson, député de Hastings ouest, et celle de M. John D. Ivey de Toronto, dans le même sens : à savoir qu'il est opportun de vulgariser l'usage de la langue française au sein des populations anglaises de l'Ontario, notre confrère M. A. Bégin, rédacteur du Courrier, de Windsor, faisait, naguère, une proposition de large envergure, mais non moins juste. Ce serait, dit-il, d'organiser "l'enseignement des deux langues officielles du pays, l'anglais et le français, sur un pied d'égalité, dans toutes les écoles et tous les collèges du Canada".

Et l'écrivain du Courrier explique ainsi sa pensée, qui ne se réalisera peut-être point tout d'un coup, mais qui n'en est pas moins susceptible des plus heureuses applications :

"Je pense, en effet, que, non seulement les Canadiens français de la province de Québec, mais les Canadiens français de toutes les autres provinces du Canada, et particulièrement ceux de la province d'Ontario, qui sont actuellement au nombre de 250,000 et dont l'essaim va toujours croissant, resteront Français dans leur langue, car tous les Canadiens français, non seulement du Canada, mais aussi des États-Unis, ne forment qu'une seule et même famille, unie par les liens de la plus étroite amitié. Et qu'on ne s'y trompe pas, quand je dis qu'ils resteront Français, je n'entends pas dire Français de France, mais Français du Canada ou mieux Canadiens français, non seulement dans leur langue, mais dans leurs traditions, dans le génie de leur race, dans leurs croyances, et dans leur affection pour leur mère-patrie, toute aussi naturelle, comme le reconnaît avec justice M. Johnson, que celle des Écossais pour l'Ecosse et des Irlandais pour l'Irlande.

"C'est pourquoi je suis d'opinion qu'il serait désirable que nos concitoyens anglais, non seulement de la province d'Ontario, mais de tout le Dominion, apprennent la langue française, et que, de même, tous les Canadiens français du Dominion apprennent concurremment les deux langues, anglaise et française afin que l'entente, l'harmonie, le respect et la confiance" dont parle M. Johnson, ne régnent pas seulement entre les Canadiens français de la province de Québec et les Canadiens anglais de la province d'Ontario, mais entre tous les Canadiens français et tous les Canadiens anglais de la Puissance du Canada."

Toutes les vertus "humaines" étaient chez les anciens, je l'avoue ; les vertus "divines" ne sont que chez les chrétiens. — VOLTAIRE.



(AMI DU COLON) Organe d'Action Sociale Catholique et Patriotique.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominungue, Comté Labelle, Qué., par LA COOPÉRATIVE DE PUBLICATION DES LAURÉNTIDES, Ltée. Edit. Prop.

TARIF DES ABONNEMENTS Pour l'année, \$1.00 Pour six mois, 0.50 Le numéro, 2 sous Union Postale et Etats-Unis, \$1.50 par an.

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la Région Labelle.

Adresse: LE PIONNIER, Casiers postaux 116 et 156, Nominungue, Qué.

NOMINUNGUE, 29 AVRIL 1909

PROPOS AGRICOLES

Les abeilles au printemps

Avec le mois d'avril et la disparition de la neige vient le temps pour l'apiculteur de sortir ses ruches et de procéder à la visite générale. Chacun sait qu'avec un peu d'attention et d'expérience l'élevage des abeilles est une affaire aus...

L'emplacement des ruches doit être choisi assez rapproché de la maison, dans un endroit abrité contre les grands vents, exposé de bonne heure aux rayons du soleil pour que, dès le matin, ces bestioles puissent en être réchauffées et incitées au travail.

Quel espace laisser entre les ruches? Cela dépend du système de rucher adopté et suivi. On convient généralement que, si les ruches sont posées à terre, un intervalle de quatre pieds est bien suffisant.

On procède à la visite des ruches par un beau jour de soleil et on fait cette inspection pour vérifier la quantité des provisions qui restent; pour s'assurer de l'état du couvain. Supposons qu'il ne reste pas suffisamment de miel pour approvisionner les abeilles, du miel d'avril au mois de juin, il faut leur en donner.

Si vous voulez découvrir la reine, cherchez-la dans les rayons du couvain; c'est là qu'elle se tient d'ordinaire. Mais il n'est pas nécessaire de la voir pour être certain de son existence; il suffit de constater qu'il y a dans les cellules des oeufs récemment pondus ou au moins de jeunes larves.

arrive parfois que l'on constate que les colonies d'ouvrières ne sont pas par groupes les unes à côté des autres, qu'elles sont clairsemées. C'est un signe que la reine ne va pas grand chose; il en est de même s'il existe des couvains de mâles.

On profite de la visite pour nettoyer l'intérieur des ruches, essayer les plateaux et tirer au dehors les cadavres des abeilles qui ont succombé. L'opération terminée, on réduit les entrées, pour diminuer les chances de pillage.

LES JEUNES ANIMAUX.

La première chose à faire, pour obtenir des animaux de choix, est de posséder des reproducteurs de premier ordre; c'est dans ce but surtout que sont fondés et que fonctionnent nos Cercles Agricoles et Sociétés d'Agriculture.

Le Fermier de L'Annunciation.

Chez nous et alentour NOMINUNGUE

Nous avons appris avec plaisir que l'établissement du téléphone en notre village, à quoi nous nous attendions pour ce printemps, pourrait peut-être bien nous manquer tout à fait.

La Presse, qui avait annoncé que les Pères du Sacrement, de Montréal, avaient acheté quatre cents acres de terrain, sur la rive ouest du Grand Nominungue, afin d'y construire une maison d'été pour leurs jénéistes, corrigé maintenant sa propre information.

A VENDRE

L'HOTEL VILLA BELLERIVE, à Bell-rive Station, situé sur les bords du grand lac Nominungue et près du petit Nominungue, à quinze minutes du village de Nominungue.

TERRAIN A VENDRE Sur le bord du grand lac Nominungue, 34 arpents de terrain, pour moulin à scie, ou pour une villa de villégiature.

MAISON A VENDRE Une bonne maison de 26 pieds carrés, à deux étages, 2 logements, l'eau dans la maison; située sur la rue Notre-Dame, près de la gare.

fixer leurs pénates. Tout cela est de bon augure; avec trois actives congrégations d'hommes sur notre paroisse, les patriotiques prévisions du Curé Labelle ne devraient plus tarder à se réaliser.

L'ANNONCIATION

Nous sommes heureux d'apprendre le retour à la santé de Mme Jos. Raymond, assez dangereusement malade depuis une semaine.

Les gens de la "drave" sont montés en grand nombre, cette semaine, pour commencer le flottage des billots sur la Rouge.

Nous sommes heureux de compter parmi les nôtres M. Gauthier, du Manitoba, qui a acquis la propriété de M. Adélar Legault.

M. Aimé Raymond est revenu d'une promenade de trois semaines à Ste Marguerite, chez ses parents et amis.

M. Léonel et Omer Prévost sont partis depuis lundi pour l'Ascension, où il vont passer quelque temps à leur "sucrerie".

— 19 avril 1909.

Echos du Val des Bois

Spéciaux au "Pionnier". Le gai printemps nous est enfin arrivé. Tous semblent lui faire le plus chaleureux accueil.

On s'imagine qu'à Val des Bois, personne ne peut réussir à se désennuyer. Il n'est, pourtant, pas nécessaire, pour cela, de toujours se glisser du côté de la ville.

Le gai printemps nous est enfin arrivé. Tous semblent lui faire le plus chaleureux accueil. C'est qu'en même temps, arrivent les "sucres".

On s'imagine qu'à Val des Bois, personne ne peut réussir à se désennuyer. Il n'est, pourtant, pas nécessaire, pour cela, de toujours se glisser du côté de la ville.

P. J. CHARTRA PAUL LE TURGEON

Chartrand & Turgeon COMPTABLE 55, rue S. François-Xavier, Montreal.

Bousquet & Achim AVOCATS Nominungue, Qué.

Dr NAP. BOUCHER Médecine générale et Chirurgie SPECIALITE: MALADIES DES FEMMES ET DES ENFANTS.

E. J. Leblanc NOTAIRE, L.L.L. Nominungue, Qué.

La Caisse d'Épargne du Nord Saint-Jérôme, Qué.

Moulange "Champion" Cultivateurs Etyeurs Meuniers

J. A. LALANDE & FILS Magasin General Près du Carré Central

ASSURANCE M. F. X. DESNOYERS, Agent d'Assurance

Demandez les fameux cafés "St-Marc" - ET - "à Créole"

Agence de Voyages RIVET Billets pour toutes les lignes

Banque d'HOCHELAGA St Jérôme, Qué. Capital Autorisé, \$1,000,000

ADRESSEZ-VOUS aux Ateliers du "PIONNIER" Pour vos Impressions de tous genres, tels que: EN-TÊTE DE COMPTE, EN-TÊTE DE LETTRE, CARTES D'AFFAIRE, CARTES DE VISITE, LIVRETS DE REÇUS, LIVRETS DE BILLETS, PANCARTES, CIRCULAIRES, PROGRAMMES, BROCHURES, FORMULES LÉGALES, Etc., Etc. DEMANDEZ NOS PRIX - Nominungue, Qué.

Force, Vigueur, Santé à Tous RÉGÉNÉRATEUR DU SANG PAR LES PILULES HÉMATOGÈNES du Docteur VINDEVOGEL

ZOTIQUE GAUTHIER Entrepreneur-Charpentier et Menuisier Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage

PETITS POIS Marque "SOLEIL" Comme toutes les Conserve de Légumes et de Fruits et les Soupes de cette marque renommée, les conserves de Petits Pois "Marque Soleil"

Le Magasin General du Depot NOMINUNGUE, Qué. Z. RENO, Gerant

Agence de Voyages RIVET Billets pour toutes les lignes EUROPE, CUBA, MEXIQUE, AMERIQUE DU SUD, ETC.

Banque d'HOCHELAGA St Jérôme, Qué. Toutes affaires transigées par la mail le reçoivent une attention spéciale. ALB GIROUX, Gérant

Notre Programme

"Etudier les questions d'économie sociale à la lumière de l'enseignement chrétien; Appuyer les justes revendications des travailleurs des villes et des campagnes, et protéger spécialement les défricheurs du domaine public; Travailler au développement de la mutualité et des œuvres coopératives chez les ouvriers, comme au sein des populations agricoles; Secourir les mouvements et les idées propres à rendre le peuple meilleur, plus attaché au sol natal et plus fidèle aux leçons de notre histoire; Suivre avec autant d'impartialité que possible les affaires de la politique, en cherchant à les examiner au point de vue de l'intérêt national, plutôt qu'au point de vue d'un parti; Travailler à l'accomplissement de toutes les réformes utiles au bien général, tout en respectant les principes fondamentaux du droit et de la justice; Fortifier la vie de famille, l'amour du foyer domestique; réchauffer la foi des Canadiens dans l'avenir et dans une mission d'ordre supérieur; nourrir en eux les sentiments d'un patriotisme élevé."

Pages à relire

Notre Patrie!

"Patrie! avons-nous crié aux anciens, et ils ont entendu: province de Québec. En effet, l'Ontario, appelez-vous cela votre patrie? L'ouest, appelez-vous cela votre patrie? Et l'ensemble de ces éléments disparates, n'ayant ni la même civilisation, ni le même idiôme, ni le même idéal, peut-il constituer une patrie? Non. Le Canada est notre pays; la province de Québec est notre patrie. Il faut vivre en bonne harmonie avec les provinces voisines; nos intérêts commerciaux sont les mêmes, mais c'est tout. Aux intérêts du mercantilisme interprovincial, qui seraient tentés de nous accuser d'étroitesse d'esprit, parce que nous aimons mieux notre patrie que celle des autres, nous répondrons: "Pourquoi ne pas comprendre dans votre patrie la république américaine? Vous échangez des marchandises avec les Etats-Unis; pourquoi pas la planète? vous négociez des traités de commerce avec l'Europe, et vous encaissez de jolis bénéfices en Orient; et pourquoi pas le système solaire tout rond? le soleil, quelle patrie! Hein! si vous pouviez mettre à profit son énergie! Enfin, n'oubliez pas l'analyse spectrale, et allez étendre votre large patriotisme à l'univers constellé, car il y a de l'or là-dedans." O vieille province française! tu suffis à notre amour, tu suffis à notre ambition. Si nous pouvions seulement rester dignes de notre histoire! Si nous pouvions harmoniser la corde tragique de notre lyre avec tes sanglots, la corde héroïque avec le frisson de tes drapaux, et si nous pouvions évoquer, dans la magie des mots, l'éblouissement lilial de tes neiges, la grandiose beauté de tes cours d'eau, et tes forêts, et tes montagnes, et tout le pittoresque, toutes les qualités légendaires des bonnes gens de nos campagnes! Si nous pouvions écrire avec notre plume ce que tes héros ont écrit avec leur épée! Si le sang généreux dont ton sol est imprégné pouvait bouillonner dans nos artères, ô patrie! Si nous pouvions scander nos vers aux pulsations de ton grand cœur, ce serait assez pour notre gloire!"

CHARLES GILL. — Du Terroir.

Voix du Témisanguie

(Directeur au "Pionnier")

BEARN (Pontiac)

Dimanche était notre jour de mission. Notre missionnaire, le R. P. Pelletier nous a causé une agréable surprise en nous annonçant qu'il allait nous donner lecture de deux Lettres de Sa Grandeur Mgr Latulipe. La première nous assigne nos limites, entre Fabre et S. Placide; la seconde combat énergiquement l'octroi de licences d'auberges dans les campagnes, et notamment à Fabre et à Lorrainville. Ces deux Lettres importantes, émanant de l'autorité épiscopale, et les explications, claires, énergiques et documentées, qui les ont accompagnées, ont été écoutées avec une religieuse attention. Elles ont eu un excellent effet sur notre population. On a profité du décret donnant à S. Placide deux milles de terrain dans Fabre pour s'organiser immédiatement et demander au surintendant de l'Instruction Publique une municipalité scolaire pour la paroisse de S. Placide. Tout fait espérer que cette demande sera exaucée et que nous obtiendrons du secours du gouvernement pour la construction d'une ou deux écoles. — 18 av. 09. Le Clairon de Bearn.

à cause de ses vertes et de sa conduite exemplaire sous tous rapports. — Le 2), un autre mariage; celui du M. J. Ménard, d'Embrun, et de Melle Marie-Anne Marion, de notre paroisse. Les époux ont résidé à S. Jacques d'Embrun. Nos amitiés et souhaits de bonheur! — 20 avril 1909.

Nos Revues

BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA: Sommaire d'avril 1909: Les Mœurs canadiennes dans Jean Rivard; l'abbé Camille Roy. Aux Membres de la Société du Parler français: Le Comité d'étude; La lenteur des Petits Chars; Antoine; Les livres: Adjuitor Rivard; Une Conférence de M. Salome; Le Conférencier et les Comptes rendus (sonnet) Jean Lionnet; Vocabulaire: Le Poutet (Hockey) Le Comité d'étude du Sém. de S. Hyacinthe; Lexique canadien-français (suite): Le Comité du Bulletin; Le Participe passé: Paul Stapfer; Quelques questions: X; Sarcasmes: Le Sarcleur; Anglicismes: Le Cercle d'étude du Petit Sém. de Québec.

REVUE CANADIENNE Sommaire d'avril 1909: I. L'institut agricole d'Oka; II. Aperçu sur le rôle des sciences dans l'agriculture: A. Marsan; III. Le centurion: Elie J. Auclair. IV. Note archéologique: Alphonse Gagnon; V. A travers la nature: Luc Dupuis; VI. La lutte contre la tuberculose: J. L. Archambault; VII. A travers les faits et les oeuvres: Thomas Chapais; VIII. Le monde des petits êtres: Germain Beaulieu; IX. La Verendrye son oeuvre: L. A. Peadarhomo; X. Notes bibliographiques;

LA NOUVELLE FRANCE Sommaire d'avril 1909: M. Tami-sier, S.J. Etudes sur le modernisme, II: L'abbé Camille Roy; Philippe Aubert de Gaspé, d'après les Anciens Canadiens; Dr Sarbled: Bénéficiaire du Vénérable Jean Eras; R. G.: Un commentaire littéral français de la Somme théologique de Saint Thomas; Don Paolo-Agosto: Pages romaines: Le résultat électoral. — Cynisme de la municipalité romaine. — Courses hippiques; C. R., E. M., L. L., H. C., Bibliographie française; L'abbé Camille Roy, L. L.: Bibliographie canadienne; Ouvrages reçus.

La Nouvelle France pour le Pape!

Nous approuvons entièrement et secondons de tout cœur la suggestion faite par la Vérité, que notre Législature de Québec ne laisse point finir sa session actuelle sans transmettre officiellement à N. T. S. P. Pie X, à l'occasion de son jubilé d'or sacerdotal, l'hommage respectueux de la France d'Amérique.

Quelle gloire pour nous, et quelle joie pour le Souverain Pontife, si une résolution à cet effet, proposée par le Premier Ministre, appuyée par le Chef de l'opposition, était votée unanimement et transmise à notre bien-aimé Pape, au lendemain de la béatification de Jeanne d'Arc, l'héroïne française, par le seul Parlement à la fois français et catholique qui soit au monde!

Si le Premier Ministre, ce que nous ne voulons croire, se refusait le mérite d'une aussi noble initiative, nous espérons qu'il se trouvera bien deux députés pour fournir à notre Législature l'occasion de ce féal hommage.

La Vérité allègue au soutien de son heureuse idée, d'excellentes raisons, dont nous nous reprochons de ne pas citer au moins les principales.

"Le jubilé sacerdotal d'un Pape, dit notre confrère, est un des plus heureux, un des plus grands événements que puisse célébrer l'Eglise pour honorer le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Cette année même, Pie X n'a pas manqué d'écrire qu'il se joignait d'esprit et de cœur au peuple canadien à l'occasion des fêtes en l'honneur de Champlain, le père de la Patrie.

"Il est encore temps de manifester notre gratitude et notre reconnaissance au Pape en lui donnant un témoignage officiel de notre filial attachement.

"Dans ces jours de renouveau et de séparation, les nations catho-

liques doivent se presser d'offrir autour du Souverain Pontife. C'est un devoir pour la Nouvelle-France d'aller prendre, aux pieds du Pape, la place occupée pendant tant de siècles par les représentants du gouvernement de la Fille aînée de l'Eglise, place laissée vacante par la France officielle."

JOS. CORBEIL

AGENT D'ASSURANCES S. JEROME, P. Q. SUN ROYAL WESTERN YORKSHIRE CALEDONIAN BRITISH AMERICA PHENIX OF LONDON LONDON AND LANCASHIRE LIVERPOOL, LONDON & GLOBE NORTH BRITISH & MERCANTILE NEW YORK UNDERWRITERS PHENIX OF HARTFORD PHENIX OF BROOKLYN COMMERCIAL UNION NORWICH UNION NORTH AMERICA NORTHERN QUEEN ATLAS

S'occupe aussi d'assurance de vie, de garantie, d'accident, de maladie et "Plate Glass". 15 mars 09-1 a. p.

PACIFIQUE LE CANADIEN

DE L'EST A L'OUEST MONTRÉAL A NOMININGUE Tous les jours, excepté les dimanches à 4 h. p.m. Les lundis, mercredis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m. de la Gare Viger.

DE L'OUEST A L'EST

NOMININGUE A MONTRÉAL Tous les jours, excepté les dimanches à 5.45 a.m. Les lundis, mercredis, samedis et dimanches, train de l'après midi, à 4.15 p.m. Par ordre, EMILE J. HEBERT, Agt. gén. du Serv. Voyageur.

Cie Gie TRANSATLANTIQUE

New-York au Havre-Paris-France Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m. LA LORRAINE.....6 Mai. L'APROVENGE.....13 Mai. LA SAVOIE.....20 Mai. LA TOURAINE.....27 Mai. *Paquets à deux hélices. Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame-Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

Le Nord Canadien de Québec

Division S. Jerome et Huberdeau

Table with columns: Quotidien excepté le dimanche, STATIONS, Quotidien excepté le dimanche. Rows include: 4 00 Dep. Montréal Arr. Place Viger 11.00, 5 15 S. Jerome Diamond 9 40, 5 30 Arr. S. Jérôme Dép. 9 25, 5 40 Dép. S. Jérôme Arr. 9 15, 5 50 Fillon 8 52, 6 02 Lesage 8 43, 6 08 Shawbridge 8 40, 6 20 S. Sauveur 8 25, 6 35 Christville 8 15, 6 43 Merin Flats 8 05, 7 02 Deer Lake 7 45, 7 14 Montfort 7 35, 7 18 Newaygo 7 28, 7 25 Leclerc Island 7 15, 7 41 Chapleau 7 10, 7 51 Lac Wonish 7 00, 7 56 Lac des Seize Isles 6 55, 8 10 Larose 6 35, 8 12 Weir 6 30, 8 15 Batesville 6 25, 8 27 Arundel 6 05, 8 41 Am. Huberdeau D 6 00 P.M.

Trains de fret rapides tous les jours. GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal.

J. A. Boisvert

Paroissiens et Quincailleries Broche unie et barbelée à des prix défiant toute compétition. Voitures d'enfants. Assortiment de poêles et attelages, etc. Une visite est cordialement sollicitée. J. A. BOISVERT, Nominings, Qué.



La Saison d'Hiver

Amène ses exigences nouvelles en fait de bijoux, articles d'orfèvrerie, etc. Pour en faciliter à nos clients

La satisfaction, nous avons résolu de faire le sacrifice de maintenir le système que nous avions adopté pour les fêtes, d'une remise de 10 pour cent.

Sur les achats au comptant

Pour toutes sortes de réparations: Montres, Horloges, Bijoux, Pip., etc., consulter M. Allaire en personne, à Nominings, Labelle ou L'Annouciation.

LE MAGASIN ALLAIRE, D'ORFÈVRE et BIJOUTERIE, A L'ANNOUCIATION

Vous y trouverez également: Horloges, Diamants, Boîtes à Bijoux, Boutons de Manchettes, Bracelets, Châtrons de Montres, et SPECIALITE: Grand choix d'excellente lunettes. Réparages faits avec promptitude.

J. E. ALLAIRE, Bijoutier et Opticien Diplômé L'ANNOUCIATION, QUÉ.

Rue Principale, Près du Pont Maison principale, à MONTRÉAL, 1213 Sainte-Catherine-Est. Téléphone Bell, Est, 1804

N.B.—M. Allaire est présent lui-même, à chaque quinzaine, le mercredi, à Labelle, le vendredi, à L'Annouciation le jeudi, à Nominings, à l'hôtel Berthiaume. Représentant permanent à Labelle, M. Ladouceur, agent, à la station du chemin de fer. (1 fév. 08—j.n.o.)

"Projet de Colonisation"

APPEL AUX PATRIOTES Par le R. P. Marcel Martineau, S.J., Curé fondateur de Nominings.

Une alerte brochure de propagande: 53 pages, avec jolies illustrations. Editée aux bureaux du MESSAGER CANADIEN, rue Rachel, Montréal, Qué.

C'est une démonstration, limpide et concluante, de l'importance et de l'urgence de l'œuvre de la Colonisation, pour l'extension de l'influence catholique et française au Canada, ainsi qu'un exposé fort intéressant des moyens les plus efficaces à adopter pour lancer, soutenir, développer et faire réussir une croisade permanente, qui assure le succès de la propagande colonisatrice franco-catholique en notre pays.

Cette brochure à bon marché, et palpitante d'intérêt, devrait, au retard, être aux mains de tous les colons, qu'elle intéresse au suprême degré, puisqu'elle est faite pour eux surtout, et puis de tous leurs nombreux amis du dehors, à qui elle présente un moyen simple et facile de nous aider puissamment, dans notre travail de conquête patriotique et religieuse.

Cet Appel aux Patriotes peut s'obtenir aux prix suivants: une copie, 10 sous; la douzaine, \$1.00; au cent, \$6.50.

MM. les curés et autres citoyens dirigeants, éclairés et dévoués envers les intérêts de leur race et de leur foi, feront une œuvre excellente, en propageant cet opusculé, dont S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, a cru devoir écrire, en autorisant l'impression—"Il nous apparaît comme une œuvre patriotique.. Nous en recommandons la diffusion dans les familles canadiennes et parmi tous ceux que préoccupe la question si importante de la colonisation."

On peut adresser sa commande (15 mai, j.n.o.) Au PIONNIER, Nominings, Qué.

AU SALON ARTISTIQUE

Cartes postales copies de peintures et dessins de genre, de toutes les plus charmantes variétés — Cartes et bibelots "Souvenirs de Nominings" — Cartes postales avec photographie enchassée — Portraits grand format: fusain, aquarelle, encre de Chine sur fond de soie, à des prix bien faibles.

Photographies au command

Portraits agrandis, à quelques sous, d'avis, l'après l'un des procédés susdits.

Les ordres sont exécutés, à très bon marché, proportionnellement au fini et à la délicatesse de l'ouvrage, et promptement livrés, par quelques-uns des meilleurs ateliers de reproduction photographique en Amérique,

ENTREZ VOIR LES BEAUX ÉCRITS

Vous en serez ravis! Nulle famille qui ne désire posséder l'un de ces beaux ouvrages l'un des plus intéressants de l'enfant cheri.

Portraits sur papier-émail, garantis comme pouvant être utilisés pendant cinq ans et plus, sans la moindre altération. Cadres de luxe, à l'avenant.

Une occasion unique pour cadeaux et cartes de fête;

Le Salon Artistique

Mme Roch Jetté, directrice.

Rue du Sacré-Coeur, angle S. François-Xavier, Nominings, Qué

N.B. M. Roch Jetté, H. C. S., accepte l'argent pour toutes sortes de contributions caritatives, pourvu qu'elles puissent servir à quelque œuvre active et expérimentée, en vue de l'Église, de la Région ou du monde. Il tient son bureau dans les ateliers du Salon artistique. (31 déc. 08, j. n. o.)

BAUME RHUMAL

Le spécifique par excellence des AFFECTIONS de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS. 25 ans de succès constants dans le traitement de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de L'ENROUEMENT.

Détruit les germes de la consommation lorsqu'il est pris au début. Agit promptement et sûrement. Convient aux jeunes enfants comme aux adultes.

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS: 25c. LA BOUTEILLE.

MOT D'ORDRE

L'apostolat laïque

"Soyez des apôtres!... L'apostolat, tel que nous devons le comprendre, n'est pas le propre du prêtre, c'est aussi le devoir de tout Catholique. Que l'on se garde bien de le considérer comme une vertu réservée ou de surrogation; le simple fidèle est tenu de l'exercer à l'égard de ses frères tout comme le prêtre et le religieux.

Avant tout, il suppose un esprit de foi qui anime tous les actes de la vie et la rende parfaitement chrétienne. Par l'exemple d'abord, par la parole ensuite, le simple laïque peut influencer ceux qui l'entourent, les amener peu à peu à une sincère estime de la religion et à la pratique de la vertu.

Dans nos temps actuels, l'apostolat laïque s'exerce dans des conditions plus favorables et avec plus de fruits peut-être que celui du prêtre ou du religieux. Il n'excite pas la méfiance, on ne se tient pas en garde contre lui, on ne se défend pas a priori de son action. Il pénètre facilement dans des milieux interdits à l'apostolat sacerdotal, il conquiert des âmes qu'offusquerait la vue d'un habit religieux."

MGR MAILLET,

Evêque de Saint Cloud

Monde Parlementaire

A la Legislature de Quebec

(Correspondance spéciale au "Pionnier")

Quebec, 23 avril 1909.

UN DELUGE DE DISCOURS.— LOI DU TRAVAIL.— "LA TERRE QUI MEURT".— LE PARAPLUIE DU MINISTRE DES TERRES.— LES COLONS NE SONT PAS OUBLIES... EN CHAMBRE.— "FATIGUES D'ETRE DANS LE PETRIN".— LA SANTE DE M. GENDRON.

Très intéressants les débats de cette semaine, mais pas tout à fait pacifiques. Sous le coup de violentes attaques, provoquées par des accusations directes venant de la part d'adversaires impitoyables, ministres comme députés de la droite ont laissé libre cours à leur indignation, ont même porté la guerre dans le camp ennemi, reprochant aux "grands parleurs d'aujourd'hui" de n'avoir pas agi lorsque le temps était à l'action; la réplique n'a pas été lente à venir, et l'Hon. M. Prévost, particulièrement visé par les paroles sarcastiques de ses anciens amis, a appris à la Chambre pourquoi il n'avait pas agi lorsqu'il était ministre, et nous devons à cette petite colère de savoir que les adversaires actuels de la colonisation étaient les mêmes en 1906, 1907. Mais plutôt, que n'ai-je le pinceau d'un artiste pour reproduire exactement, au bonheur des générations futures, le regard étincelant de M. Prévost le geste énergique de Bourassa, l'impétueuse fougue de M. Caron,

l'extraordinaire surprise de M. Devlin, la Rodolphe assurance de M. Roy et la déconcertante impassibilité remarquée sur la figure de "sir Lomer Gouin". Mais laissons là toutes ces intéressantes silhouettes et reprenons l'exposé des débats de la semaine.

La question du Travail a fourni à M. le Ministre des Travaux Publics l'occasion de prononcer un discours très élaboré, bien préparé et documenté, discours qui lui a valu les applaudissements et les félicitations des deux cotés de la Chambre. M. Taschereau présente la loi concernant la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes; son projet de loi a pour base la reconnaissance du principe du risque professionnel. Lorsqu'il arrive un accident, l'ouvrier est présumé victime des dangers de la machine; et au cas où le patron refuserait de lui donner ou de garantir à ses héritiers une réparation des dommages provenant de l'accident, c'est à ce dernier à prouver de la part de l'ouvrier négligence ou faute intentionnelle. Ce bill d'importance capitale, différant complètement des principes reconnus jusqu'à date dans nos codes de justice, contient naturellement quelques imperfections, v. g. la clause qui fixe à \$2,000, le maximum de l'indemnité dans tous les cas; mais M. Taschereau l'a reconstruit lui-même. "Je ne veux, dit-il faire de cette mesure une question de parti, et j'invite tous les députés de cette Chambre, de l'opposition ou du gouvernement, à faire toutes les suggestions qui leur sembleront justes et équitables." Bravo pour cette parole que malheureusement M. Blouin n'a pas encore comprise.

Et puisque nous sommes au chapitre de la question ouvrière, signalons en passant la noble initiative de M. Létourneau, député de Québec-Est qui demande une bibliothèque pour les ouvriers de son comté. M. Sauvé appuie cette requête, et nous n'avons aucun doute qu'elle sera favorablement accueillie du gouvernement ami de l'instruction publique.

Les colons qui se plaignent de ne pas recevoir du gouvernement actuel tout l'encouragement nécessaire, auront toujours la consolation d'avoir fait parler d'eux à cette session. De nouveau cette semaine, cette question si intéressante pour les uns et menaçante... pour les autres, a soulevé une polémique encore plus vive que d'ordinaire. M. Prévost, que l'on trouve extravagant (1), MM. Bourassa, Lavergne, Sauvé et Al, exposent de ces cas particuliers, vaudrait peut-être mieux dire généraux, où le colon de bonne foi a dû céder la place au marchand de bois ou à l'ami politique. Tantôt il s'agit d'un colon qui attend son lot depuis plusieurs années, parfois on discute la situation d'un employé qui, destitué du Ministère des Terres, pour négligence coupable, est le lendemain même nommé par les mêmes Ministres à une charge importante dans le Département de la Colonisation. Et la pluie de ces petits cas continue à tomber assez dru sur le Ministère des Terres qui n'a pour se protéger que le fragile "en-tout-cas" de M. Caron. Mais ce dernier se fâche parfois, et alors c'est lui qui sait comment s'y prendre pour dire que ces colons sont tous de mauvaise foi: preuve irréfutable, péremptoire: des colons de Gaspé qui ont eu le malheur d'aller demander des lots au Témiscamingue. Désespéré de la façon toute cavalière avec laquelle on dispose de ses arguments. M. Prévost se fâche à son tour, mais M. Caron croit le rendre à quia en répétant: "Pourquoi n'avez-vous pas agi lorsque vous étiez ministre". "J'ai voulu agir, rétorque M. Prévost, mais le Ministre des Terres s'y est opposé". Cette réponse quelque peu sensationnelle ne désarme nullement ni M. Caron, ni M. Devlin qui continuent à renchérir sur le vieux thème: "Vous n'avez pas le droit de vous plaindre, puisque l'état de choses actuel existait alors que vous étiez ministre". Piteuse manière de répondre aux avances de M. M. Prévost et Bourassa. L'argument pêche à sa base, comme l'écrivait si judicieusement M. Francis Flynn: "C'est avec une idée qu'il faut prendre la mesure d'un homme, et non avec celle d'un homme qu'il faut prendre la mesure d'une idée".

faut prendre la mesure d'une idée".

Cette question de colonisation est encore revenue en Chambre à propos du Témiscamingue où le bon Dr Bourbonnais semble s'être taillé un domaine royal. Comparant les descriptions et annonces de lots faites dans les livres officiels, et les rapports donnés par un inspecteur du gouvernement, M. Bourassa traite de "mensonges officiels" les alléchantes offres faites au colon. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire cette page d'histoire administrative ainsi que l'excellent discours du même sur la question ouvrière; nous devons nous contenter de dire bravo au député de S. Hyacinthe pour le bon ouvrage fait depuis le commencement de la session.

Caucus libéral hier après-midi. M. Gouin fait remettre à l'année prochaine la question de la division de certains comtés. La question de la colonisation étant venue sur le tapis, un "gros" député s'est écrié: "Tâchez de régler ç t'histoire-là; on commence à être fatigué d'être dans le pétrin". La réponse de M. Gouin paraîtra dans le Soleil.

Ne fût-ce d'une "légère"... extinction de voix, on pourrait dire de votre mandataire, M. Gendron, qu'il jouit d'une excellente santé à Québec.

G. SPÈRE

NOTRE REGION

NOMINIQUE

Dans la nuit du 21 au 22 avril, un incendie a complètement détruit la grange de la ferme de Bellefeuille, à l'est de nos deux lacs Nominique.

Nous avons appris avec plaisir que le fils de notre chef de gare M. Damour, employé sur le Pacifique Canadien, au Nouvel Ontario, a été récemment honoré par cette compagnie d'une belle promotion. Du poste de télégraphiste, à Webwood, il a été élevé aux responsabilités de *despatcher* (directeur de la circulation des trains), à l'important point divisionnaire de Northbay. Encore tout jeune, M. Damour fils est en voie de se tailler une belle carrière, dans le service des chemins de fer. Nos sincères compliments.

M. Ritchot, de Labelle, chef de train sur le convoi de fret qui circule entre cette station et Nominique, a été victime d'un pénible accident, ces jours passés, à L'Annonciation. Etant tombé de son convoi, il a eu le malheur de se briser une côte, ce qui, sans mettre ses jours en danger, du moins on l'espère, le retiendra plusieurs semaines souffrant et hors du service régulier.

Une couple de larcins, pour lesquels des arrestations paraissent imminentes, ont été portés à la connaissance de nos autorités policières, à la fin de la semaine dernière. Dans le premier cas, il s'agit d'une provision de cigares, dérobés à un voyageur de commerce, à l'hôtel Boivin; dans l'autre, d'une somme de \$150 sciemment détournée de sa véritable destination, par suite d'une similitude de noms.

Dimanche dernier, 21 courant M. Sem Lacaille, le plus important de nos industriels, et son épouse, tenaient sur les fonts baptismaux leur premier petit fils, fils d'Arthur Lacaille. Il était né le 23 courant, et ils lui donnèrent les noms de Sem-Alfred-Arthur.

De passage cette semaine chez nous, M. et Mme H. Constantin, autrefois nos concitoyens. M. et Mme Constantin, "fidèles aux bons souvenirs", sont venus se choisir ici une résidence pour l'été prochain.

Un accident fatal est arrivé à un brave colon du canton Boyer, M. Larose, père. Vendredi dernier, en travaillant dans le bois, il fut frappé à la tête par la branche d'un arbre qu'abaissait son fils. Le Dr Boucher appelé d'urgence, aida à rapporter à son domicile, le malheureux blessé inconscient. Pendant toute la semaine il est resté dans cet état et le prêtre appelé auprès de lui ne put en obtenir que quelques signes bien vagues de connaissance. Il est mort mercredi matin et sera probablement inhumé dans la paroisse de Longue Pointe où demeure une partie de sa famille.

L'ANNONCIATION

Drame historique joué à L'Annonciation le dimanche 9 mai

On porte à la connaissance de ceux, et c'est tout le monde croyons nous, qui aimeraient à apprécier l'essai que font nos jeunes garçons de L'Annonciation pour nous donner une soirée de saine, réconfortante et patriotique gaieté, que leur séance dramatique aura lieu dimanche, 9 mai, à 7 heures précises, dans la vaste salle du moulin Boileau. On pourra se procurer des cartes ce jour là et les précédents au presbytère ainsi qu'à l'entrée du local précité, une heure avant la représentation. Bienvenue à tous.

Une épreuve toujours pénible a frappé l'un de nos concitoyens. Par un vent violent vers quatre heures de l'après-midi un jour de la semaine dernière le feu réduisait en cendres l'habitation de M. Sauvé cordonnier. La mère et la fille étaient à la maison, le père travaillait au loin. Grâce au concours empressé de ceux que le son du tocsin avait attirés sur les lieux, tout le mobilier fut mis en sûreté. Dès le lendemain une souscription était ouverte et cette épreuve, espérons le n'abattrà, pas le courage des sinistrés qui sauront la supporter chrétiennement.

Nous saluons avec plaisir l'établissement dans notre paroisse de la famille Calixte Gauthier. Colon de vieille date, M. Gauthier, de Saint Daniel comté Dufferin, Manitoba, laisse cette province où il avait une ferme bien installée, exploitée qu'elle était depuis vingt ans. Tout en gardant sa terre de Manitoba il s'est résolu à vivre désormais avec tous les siens dans la province de Québec qui voit toujours avec joie revenir à elle ses enfants. La terre dont il s'est fait l'acquéreur est celle d'Adélaïde Legault qui vient se fixer au village. A cette famille nouvellement nôtre, et qui n'est pas étrangère à tout le monde ici, nous souhaitons toutes les prospérités.

Mardi dernier le R. P. Victor Epinard notre curé accompagné d'un des Pères de sa maison rendait visite à son aimable confrère M. le curé Lavergne de L'Ascension. Au passage M. Pierre Clément marguillier en charge de la paroisse pressa si gentiment les deux voyageurs de goûter à son sirop et à son sucre d'érable cuit à point qu'il n'eût pas fallu songer à se soustraire à une invitation si alléchante. Ils n'eurent qu'à s'en féliciter. Ayant apprécié à sa juste valeur un produit si délicieux ils en firent part à leur entourage et c'est pourquoi le jeudi suivant M. Clément voyait lui arriver deux nouveaux amateurs de sucre nouveau.

—26 avril 1909.

LA MACAZA

La semaine dernière trois hommes travailleurs des chantiers de bois étaient occupés à ouvrir les portes d'une digue sur le Ruisseau Froid, quand tout à coup l'eau accrue par la fonte des neiges fit céder violemment ces portes avant que les hommes aient pu se garer. L'un d'eux, Eugène Fournel, vigoureux garçon de 17 ans, fut renversé par le choc, emporté par le courant et finit par disparaître sous les yeux de son père impuissant à le secourir. Il fut noyé et son cadavre retrouvé seulement ces jours derniers, sera, mercredi de cette semaine conduit à Montréal pour y être inhumé.

Un autre, Didace Bourgeois, fut projeté par le même choc sur le rivage; mais les contusions reçues ont mis sa santé dans un état dont on ne saurait encore prévoir l'issue.

Lundi, 26 avril, le R. P. Adrien, desservant de La Macaza, a donné la bénédiction nuptiale à M. Rodrigue Desjardins, fils de Delphis Desjardins et à Mlle Rose-Alma Sigouin, fille d'Alexandre Sigouin. Les familles des deux contractants habitent La Macaza. Souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

—26 avril 1909.

S. JOVITE

M. Henri Guénette, fils, est de retour d'un voyage d'un mois. Il était allé visiter ses parents qui demeurent au Détroit. Il est revenu enchanté de son beau voyage.

M. J. J. Meilleur, de Montréal, autrefois un de nos concitoyens, était ici ces jours derniers.

Le 24 avril, M. Napoléon Jetté avait la douleur de perdre son

fils Edmond, âgé de onze ans. Nos sympathies à la famille.

Dimanche le 25 courant, fête de Saint Marc, la bénédiction des grains de semence, eut lieu avant la messe. Il faut espérer que cette année Dieu favorisera les semailles qui bientôt vont commencer.

Le 25 courant nous avons eu une tempête de neige. Vrai, nous aurions pu nous croire en janvier car la neige tombait en tourbillonnant. Il en est tombé à peu près de 8 à 9 pouces; mais le lendemain le soleil en quelques heures nous a montré de nouveau la terre qui commence à se couvrir de verdure.

Baptisée le 24 avril, Aline-Marie-Germaine, enfant de Héli Dicaire, Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Gauthier.

Aussi le 26 courant, Marie-Anne, enfant de Toussaint Durand, Parrain et marraine Joseph Bélanger et son épouse.—26 avril 1909.

Pour "l'entente cordiale"

Significatives avances de Canadiens anglais marquants

Il passe, depuis quelques mois, au front de nos compatriotes canadiens de langue anglaise, surtout ceux de l'Ontario, un vent de "francophilie" qui serait capable de créer les plus sympathiques relations entre les deux grandes familles ethniques de la nation canadienne, s'il devait aller s'accroissant.

C'est M. Ivey, délégué officiel de la Chambre de Commerce de Toronto, déclarant, au banquet de la Chambre de Commerce de Québec, que l'heure est venue de vulgariser davantage les notions de la langue française dans les milieux anglais, afin de développer les relations franco-anglaises, au Canada.

C'est M. Price, député fédéral de Québec-ouest, écrivant dans le même sens au *Chronicle*, de Québec.

C'est M. Lennox, député fédéral de Simcoe, Ontario, intervenant, à plusieurs reprises, aux Communes, en faveur des droits du français et insistant, parmi les premiers, pour que les chartes des nouveaux chemins de fer stipulent que toute leur "littérature administrative", par tout le Canada, devra être publiée dans les deux langues officielles du pays.

C'est M. J. W. Johnson, député provincial de Hastings-ouest, Ontario, rééditant, devant la Législature ontarienne une suggestion qu'il avait déjà formulée à Londres même, en Angleterre: celle d'organiser l'enseignement simultané de la langue française et de la langue anglaise courantes, à Toronto comme à Montréal. Du discours de ce dernier personnage, tel que prononcé en proposant l'adoption de l'adresse-réponse au Discours du Trône, nous voulons citer ici tout le passage suivant, qui foisonne d'idées justes et éminemment sympathiques aux Canadiens français:

"Ontario et Québec ont eu l'avantage de se mieux connaître pendant les fêtes du tricentenaire. La présence de représentants des différentes provinces du Dominion a fait se mieux connaître ceux qui sont tous Canadiens et qui parlent les deux langues différentes. "Il n'y a pas eu d'incident plus remarquable pour notre province que la cordiale réception qu'on a faite à sir James Whitney, le premier ministre d'Ontario. Il était l'hôte personnel de sir Lomer Gouin, et partout les Canadiens français l'ont acclamé.

"J'ai constaté que peu de représentants des provinces avaient parlé en français pendant cette célébration. Le représentant du trône le prince de Galles, a parlé en français, de même que notre premier ministre, sir James Whitney. "Plusieurs visiteurs ont exprimé leurs profonds regrets de n'avoir pu parler le français. Les militaires du 15^{ème} Régiment de Belleville n'ont pas caché ce regret et ils déploreraient de se voir, en face de jolies Québécoises, dans l'impossibilité de leur parler la belle langue française.

"Depuis les fêtes du tricentenaire, nous avons eu l'honneur de voir le lieutenant gouverneur de la province de Québec, ouvrir l'exposition nationale de Toronto il y a quelques semaines, trois membres de la législature de Québec, dont un ministre, assistaient à la convention de la chasse et de la pêche.

"J'aime à voir le drapeau du Canada flotter, le jour du Dominion, le drapeau de Saint André, le jour de Saint-André, le drapeau irlandais, le jour de la Saint-Patrice. Serais-je moins tolérant, moins généreux pour mes compatriotes canadiens d'origine française, lorsque le jour de la Saint-Jean-Baptiste, ils font flotter le tricolore au vent pour montrer leur amour pour la terre de leurs aïeux?"

Pour le Canal de la Baie Georgienne

Tous les ans, des centaines de milliers de boisseaux de grain restent dans les entrepôts de l'Ouest, faute de moyens suffisants de transport. Un pareil état de choses ne peut pas durer, et on y apportera bientôt un remède par la construction du canal de la Baie Georgienne. Nos concitoyens du Nord-Ouest réclament des moyens de transport suffisants et économiques et il n'est que juste de nous rendre à leurs demandes et de les mettre sur un pied d'égalité avec leurs rivaux du Nord-Ouest américain.

La construction du canal de la Baie Georgienne a occupé et occupe encore—je le dis avec fierté—une place importante dans le programme du parti libéral et j'ai assez de confiance dans la sagesse et la perspicacité de nos chefs pour être convaincu qu'au lieu de sacrifier des millions à construire des navires de guerre et à fortifier nos côtes, pour flatter les tendances impérialistes de ceux qu'une fausse conception du patriotisme engage dans une mauvaise voie, ils prendront les moyens d'assurer la réalisation de cette grande entreprise. Il faudra dépenser des millions pour construire ce canal, mais la dépense sera justifiée par l'influence merveilleuse qu'il aura sur le développement d'un immense territoire qui donnera naissance à des villes...

G. A. TURCOTTE,

Député fédéral de Nicolet—Discours, aux Communes, contre les emballements impérialistes.

INCENDIE

Dans la nuit de mercredi à jeudi ce matin, un incendie a dévoré les ateliers de menuiserie de M. Z. Gauthier, rue S. Augustin, à Nominique. Le feu a fait rage, de 11 h. p.m. à 1 h. a.m. Grâce à un travail héroïque des citoyens, les édifices voisins, sauf la tannerie Brisebois, ont été épargnés.

CANADA Province de Québec District d'Ottawa No. Dame ANNE SIDONIE BAJOT, Demanderesse
JULES GUSTAVE BAUDART, époux de la demanderesse, fermier, de Labelle, district d'Ottawa. Défendeur.
La demanderesse a intenté ce jour une demande en séparation de biens contre son époux. BRODEUR & GARAND, Procureurs de la demanderesse. Hull, 19 mars 1909. (199-5 fs.)

Scierie à Vendre

A vendre la scierie Bartram Co., sur le lac Sawga, environ sept milles au nord de Nominique, aussi bien que 138 acres de terre et les améliorations. Voie de garage du chemin de fer, tout près de la scierie. S'adresser à Roch Jetté, Nominique, ou à Shannon et Miller, Édifice de la Banque Sovereign, Montréal. (29 oct. 6 ms.)

Nouveau cordonnier

Chaussures à l'ordre — Réparages — Travail général de pratique: le tout aux prix les plus accommodants. — Invitation cordiale à la clientèle locale et à celle des environs. Service prompt.

J. B. SAUVÉ, L'Annonciation, Qué. [31 dec. 08, j. n. o.]

DR HAYMOND DORAY

Nominique, Que.

Bureau voisin de l'hôtel Berthiaume.

Emploi assuré

Pour un agent local, digne de confiance, comme représentant des Pépinières les plus anciennes et les plus considérables du Canada,

A NOMINIQUE ET DANS TOUT LE PAYS ENVIRONNANT.

On constatera que la demande est excellente pour tous les grains et, plants fournis pour nos pépinières par suite des prix élevés que les cultivateurs ont obtenus de leurs fruits, au cours de la dernière saison.

Tous nos agents nous expédient, présentement, d'excellentes commandes. Soyez de nombre de ces agents et assurez-vous de la sorte un beau revenu, durant les mois d'hiver.

Le territoire est réservé: les échantillons sont fournis gratis, et on paie chaque semaine.

Pour détails des conditions, s'adresser, par lettre, à STONE & WELINGTON, Fonthill Nurseries (850 arpents), TORONTO, ONT. (14 jan. 4 m.)

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

Il s'en vend plus que toutes les autres marques réunies.

(1) Extravagant: "Homme qui a le courage de dire ce que nous pensons", Chs. Narvez.